

Juin

Vendredi 5 : soirée « sucré/salé » à 19h salle Gesquière
 Samedi 6 : collecte de vêtements de 9h à 12h en mairie
 Samedi 6 : fête des voisins place de la Fraternité
 Samedi 13 : fête de l'école
 Weekend du 13 et 14 : fête du village
 Samedi 20 : feux de la Saint Jean
 Vendredi 26 : cérémonie d'accueil des nouveaux habitants à 19h salle Gesquière
 Lundi 29 : remise des dictionnaires aux élèves de CM2 à 17h30 salle Gesquière

Juillet

Jeudi 2 : Conseil municipal à 19h

ETAT CIVIL 2015

Mariage

Yannick BARANOWSKI et Aurélie PECQUEUX le 30 avril

Naissance

Sacha PRUVOST le 1er mai
 Baptiste LEMOINE le 3 mai

Décès

Robert BATAILLE le 6 avril
 Pascal DUHOUX le 11 avril
 Isabelle ETTENDORFF le 24 avril
 Marthe VALIN le 10 mai

Informations pratiques

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la validité des cartes nationales d'identité des personnes majeures est portée à 15 ans.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, sa validité est automatiquement portée à 5 ans de plus, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée ne l'attestera.



Dans les pays pour lesquels les ressortissants français peuvent transiter ou séjourner librement sous réserve de présenter une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité suffisante, il est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une carte nationale d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Certains pays refusent des pièces dont la date de validité est périmée. Vous pourrez vous renseigner avant votre départ sur le site :

<http://www.diplomatie.gouv.fr>, puis «conseils aux voyageurs» « conseil par pays» sélectionner le pays.

Dans la page d'accueil du pays, sélectionnez « entrée/séjour » et laissez vous guider.

Vous connaîtrez alors les modalités d'accueil et vous pourrez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant les nouvelles règles en vigueur en France.



Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, Capinghem accueille ses nouveaux habitants.

Ce moment privilégié de rencontre et de convivialité favorise l'échange des nouveaux capinghemmoises et capinghemmoises avec l'ensemble des élus. Il est l'occasion également de découvrir le village, où vous avez choisi de résider, à travers un guide pratique mis à disposition.

Vous êtes invités, dès à présent, à faire connaître en mairie, votre présence pour participer à cette cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui se tiendra le :

Vendredi 26 juin 2015 à 19 heures - Salle Robert Gesquière, rue d'Ennetières

MAIRIE - 58 bis rue Poincaré - 59160 CAPINGHEM
 Tél : 03.20.92.17.66 - Site : capinghem.fr



Accueil du public :
 Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
 Lundi de 13h30 à 17h et samedi de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'accueil du public - Eté 2015
 Du 7 juillet au 29 août 2015 inclus - Du mardi au samedi de 9h à 12h

Le bruit

Le civisme contribue à préserver au quotidien une ville agréable pour tous. Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier. Le civisme, c'est l'affaire de tous !



Contrairement à une idée répandue, le bruit est réglementé de jour comme de nuit. Dans la journée, des plages horaires sont définies pour les activités les plus bruyantes.

Ainsi, les travaux de jardin et de bricolage nécessitant l'utilisation d'outils bruyants (perceuse, scie mécanique, tondeuse, tronçonneuse...) sont autorisés :

- En semaine et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

(arrêté municipal du 28 mai 2013)

L'écho

Le mensuel du village de CAPINGHEM

N° 237 / juin 2015

www.capinghem.fr

Le mot du Maire et des Élus



Chères Capinghemmoises,
 Chers Capinghemmois,

Après un mois de mai avec une météo capricieuse, juin annonce les beaux jours de l'été, juin c'est également le mois des festivités notamment dans notre commune. Cette période est comme chaque année accompagnée par de nombreuses activités.

J'évoquerai en premier lieu, la fête des voisins, certaines ont déjà eu lieu d'autres dans les prochaines semaines, il y aura la fête de l'école et la fête du village les 13 et 14 juin prochain, un écho spécial "CAPINGHEM EN FÊTE" préparé avec soin par Madame Josette BAUDOUIN vous a indiqué en détail le programme de ce weekend festif. Ensuite les feux de la Saint Jean le samedi 20 juin à 19h30.

Le vendredi 26 juin nous accueillerons les nouveaux habitants de notre commune. D'autre part, le lundi 29 juin, il y aura la remise des dictionnaires pour les enfants de l'école Lucie Aubrac qui entreront au collège en septembre.

Je terminerai cet éditorial en remerciant Madame BAUDOUIN, Adjointe à la Vie Locale pour son implication et le temps passé à la préparation de la fête du village. J'y associe les associations et les bénévoles qui ont participé aux préparatifs.

L'été approche et les vacances d'été sont souvent attendues avec impatience. Des activités estivales pour les enfants et adolescents ont été préparées avec soin par le service enfance de la commune et par Monsieur Antoine TRICOIT, Adjoint à l'Enfance qui vous a adressé dernièrement un "Écho spécial" avec toutes les informations pratiques. Un grand merci pour cette implication.

J'aurai le plaisir de vous rencontrer à l'occasion d'une de ces fêtes de ce joli mois de juin, donc à bientôt.

Christian MATHON

Capinghem en fête

Samedi 13 juin et dimanche 14 juin 2015

La Municipalité et les Associations vous invitent à partager des moments de convivialité et de détente.

Ce grand weekend festif, qui réunit la fête du village et la fête de l'école (qui diffusera son propre programme), sera l'occasion de partager ensemble des animations, activités ainsi que des spectacles.



La fête à Capinghem proposera entre autre, le samedi 13 juin, un tournoi de pétanque et un spectacle de cabaret précédé d'un buffet froid.

Le dimanche 14 juin, l'on se plongera dans des présentations de sorties culturelles, d'expositions, de chants, mais aussi permettra de monter un poney pour une petite balade dans le sentier, d'assister à des spectacles de danse, de théâtre, de prestation de karaté, de moving... Un tirage de tombola clôturera la journée.

La fête rimant avec ducasse, à partir de 16h le samedi et le dimanche après midi, le parking de la

salle Gesquière laissera la place au manège, à la pêche aux canards, au stand de tir aux fléchettes, à la fabrication de croustillons, sans oublier, naturellement, l'incontournable toboggan géant gonflable.

Adultes et enfants, en famille ou en couple, chacun bénéficiera, par cette fête, d'un des nombreux charmes de Capinghem. L'investissement de ces femmes et ces hommes pour préparer et faire vivre la fête contribue à offrir ce mieux vivre, tant envié, dans notre village.



**LES FEUX DE LA SAINT JEAN
 SAMEDI 20 JUIN A 19H30**

Venez participer cette année à une table conviviale où chacun est invité à amener et à partager son repas autour d'un feu de bois géant dans la pâture rue de Sequedin face à l'église St Vaast.

Commémorations

1er mai, Fête du travail.

Monsieur Richard PRZEGRALEK, médaillé d'or
Madame Sandrine VERPLANCKE, médaillée d'argent
Ont été mis à l'honneur à l'occasion de la cérémonie de la remise des médailles du travail.
Monsieur le Maire a distingué ces capinghemmoises pour leur carrière professionnelle respective.



Commémoration du 8 mai 1945



La section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) s'est réunie autour de Monsieur le Maire, de la Municipalité, du Conseil municipal des enfants et des capinghemmoises pour commémorer la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Le traditionnel dépôt de gerbe a eu lieu, au cimetière, sur les tombes des anciens combattants et du soldat britannique ainsi qu'au monument aux morts. Le cortège a, ensuite, été invité par la Municipalité à un vin d'honneur à la salle Gesquière suivi du banquet de l'UNC.

Service périscolaire

BILAN DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES - TAP

Cette année scolaire 2014 - 2015 a vu beaucoup de changements dans le rythme de nos écoliers Une demi-journée d'école en plus (le mercredi matin) et des journées modifiées (notamment en fin d'après-midi.)
La municipalité, après plusieurs réunions de concertation menées par Monsieur Antoine TRICOIT, Adjoint à l'Enfance et en présence des acteurs concernés (enseignants, parents d'élèves), a réussi à mettre en place des activités pédagogiques de qualité à destination des enfants de l'école, il s'agit des T.A.P. : (Temps d'Activités Périscolaires.)
Les points positifs que l'on peut retenir après une première année d'exercice :

1/ Les effectifs sont stables depuis la rentrée de septembre 2014 : 55 inscrits en maternelle (70 % des enfants de l'école) et 30 inscrits en primaires. (25 % des enfants de l'école).

2/ Le coût pour la commune s'élève à 17000 € net. Cette nouvelle organisation a logiquement créé des dépenses supplémentaires comme l'achat de matériel, le salaire des animateurs et surtout l'embauche d'un agent au service technique pour le nettoyage des locaux qui ne peuvent plus être assurés par les dames de service de l'école. Grâce au PEDT (Projet Educatif Territorial) initié et mis en place par Monsieur Antoine TRICOIT, Adjoint à l'Enfance, nous avons obtenu une subvention de l'Etat et de la CAF, partenaire financier historique de la commune concernant la mise en place des activités périscolaires et extrascolaires.

3/ Les thèmes des activités. Les animatrices, Amandine, Hélène, Juline et Laetitia ont mené une réflexion et ont proposé dès le début des thèmes variés, suscitant la curiosité et l'intérêt de tous, des maternelles jusqu'aux grands du CM.2 Validés par l'Adjoint à l'Enfance et le responsable de

service, Monsieur Olivier PAILLART, ces thèmes évoluent toute l'année et changent entre chaque vacances. Ainsi, chaque enfant se voit proposé un thème différent par mois. Citons par exemple les danses du monde, l'architecture locale, les débuts du cinéma, les contes d'Andersen, les animaux du monde, les chevaliers et les châteaux, les jeux et sports collectifs.

Toutes les approches sont étudiées pour convenir aux différentes tranches d'âges des enfants, une manière d'initier les enfants à des thématiques nouvelles de façon ludique et de leur permettre d'enrichir des connaissances en culture générale. L'organisation devrait être identique à la rentrée de septembre 2015. Des nouveaux thèmes seront proposés aux enfants afin de rendre toujours aussi attrayants ces Temps d'Activités Périscolaires.



Centre communal d'action sociale

Sortie des séniors à la découverte de la vallée de la Crétoise

Le soleil étant au rendez-vous, les séniors inscrits à la sortie organisée par le CCAS de Capinghem, ont apprécié le programme proposé empreint de traditions et de spécialités régionales, pas toujours connues de tous :

- La visite du "Perlé de Groseille" à Loison/Crétoise a permis à chacun de découvrir les méthodes anciennes et artisanales de la fabrication des liqueurs de groseilles, de framboises, de cerises, et surtout de les déguster.
- A la "Ferme au blé" de Clenleu, des démonstrations de tressage de blé, qui en ont surpris plus d'un sur la technique particulière utilisée, a fait remonter le temps d'une vie rurale pleine de fêtes et de traditions, encore en pratique à ce jour.
- A la Chocolaterie de Beussent, de la transformation de la fève à l'élaboration et fabrication de chocolats, rien n'a échappé aux visiteurs.



Voitures anciennes exposées sur le parking de Loison

Les papilles et l'odorat des 42 convives ont été soumis à une rude épreuve ! N'oublions pas, bien évidemment, la pause déjeuner au restaurant "Lignier" de Beussent, qui a agréablement bien achevé cette belle et enrichissante journée.

Culture

La vie du Club Culturel



C'est le mardi 23 juin que nous prendrons la route du circuit des monastères. Nous visiterons en premier lieu la Chartreuse Notre-Dame-des-Près à Montreuil-sur-Mer. Ce lieu spirituel fut fondé au XIVème siècle. Après le départ des moines Chartreux en 1901, différents hôpitaux occupèrent les lieux, militaire, civil, psychiatrique et en respectèrent l'intégrité. Nous prendrons notre déjeuner à l'abbaye de Belval à Troisvaux où nous goûterons son célèbre fromage affiné sur place depuis 1893, ainsi que la bière de l'abbaye.

La visite qui suivra nous laissera découvrir les lieux occupés par les sœurs Cisterciennes Trappistines de 1893 à 2012. La boutique de produits naturels et d'artisanat monastique nous accueillera en fin de visite. Nous nous rendrons enfin au château abbatial de Cercamp, classé au titre des monuments historiques. Successivement abbaye Cistercienne, manufacture de tissage, résidence des barons de Fourment et état-major du général Foch pendant la première guerre mondiale, ce château, situé dans un parc aux arbres centenaires, nous ouvrira ses portes pour nous laisser découvrir ses trésors. Un guide accompagne chacune de ces visites.

Date limite d'inscription le 11 juin. Renseignements : 03 20 08 87 17. Prochaine sortie en octobre.

Encore un magnifique gala de danse sur le thème "Les aventures de Tintin"



L'Association "POINT DANSE" de CAPINGHEM a présenté une nouvelle fois son gala annuel ce dimanche 17 mai après-midi au centre culturel d'Haubourdin devant un public de 350 personnes. Le travail de toute une année pour offrir un spectacle de grande qualité. 62 élèves de toutes les classes d'âge ont ravi le public à travers un enchaînement de costumes et de chorégraphies sur les thèmes de Tintin : Tintin et les oranges bleues - Tintin en Amérique - Tintin et le secret de la

licorne, etc... une vingtaine de chorégraphies.

Bravo à toutes ces petites et grandes danseuses, aux bénévoles. Félicitations à Madame Martine LEMOINE, Présidente de l'association "Point Danse" à Sophie et Ludivine, les professeurs de danse, à Marjorie, Nathalie et Marie-Annick les couturières, pour leur investissement. Encore merci à tous pour cet après-midi de plaisir et surtout pour nous avoir permis de partager et d'admirer la passion de la danse.

Nous pourrions revivre quelques moments agréables avec les danseuses de Point Danse à l'occasion de notre prochaine fête du village le 14 juin après midi salle Robert GESQUIERE.

LA BIBLIOTHEQUE COMMUNALE, située derrière la mairie et ouverte à tous, vous accueille :

Le lundi de 17h à 19h - Le mercredi de 15h à 17h - Le samedi de 11h à 12h. Plus de 4500 ouvrages sont à la disposition des adultes et des enfants avec un large choix de bandes dessinées. Tarif de 20€ par famille et par an

HORAIRE D'OUVERTURE PENDANT LA PERIODE ESTIVALE

Tous les mercredis de 15h à 17h

JUILLET : Lundis 6 et 20 de 17h à 19h - Samedis 11 et 25 de 11h à 12h

AOUT : Lundis 3, 17, 31 de 17h à 19h - Samedis 8 et 22 de 11h à 12h

